





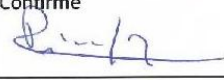





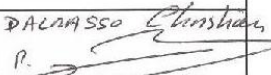
COMITE DE PILOTAGE N°1. ETUDE DE FREQUENTATION 23/09/2016

ORDRE DU JOUR

- Introduction du Président du SIPME
- Présentation de la Charte Forestière de Territoire Grand Estérel (CFTGE) et du projet d'Opération Grand Site
- Présentation et validation de la méthodologie et des outils de l'étude de fréquentation
- Questions diverses

LISTE DES PRESENCES

Structure	Nom	Prénom	Présence
INSTITUTIONS			
CONSEIL DEPARTEMENTAL DU 06	MARECHAL	Guy	Excusé
CONSEIL DEPARTEMENTAL DU 83	FOTTORINO	Frédérique	Confirmée
COFOR 83	CORNILLAC	Grégory	Confirmé
CONSERVATOIRE DU LITTORAL	BARETY	Richard	
CONSEIL REGIONAL PACA	QUENAULT	Franck	
CRPF. Centre Régional de la Propriété Forestière.	PERRIN	Joël	Excusé
DDTM 06	BARAER	Titouan	Confirmé
DDTM 83	GRATESAC	Didier	excusé d.
DDTM 83	PETIT	Vincent	Confirmé
DREAL PACA	HERETE	SOPHIE	
Natura 2000 COLLE DU ROUET	VISSAC	Julie	
NATURA 2000 ESTEREL	ROZEC	Fabien	Confirmé
ONF	RENAUD-BEZOT	Philippe	Confirmé
PAYS DE FAYENCE	VIAL	Vivien	Excusé
SIPME	BROGLIO	Nello	Présent
SIPME	JOURTAU	Jean-Pierre	Présent

SIPME	ROUX	Fanny	
SIPME et Référent Adrets de l'Estérel	TREMEREL	Eric	
OFFICES DU TOURISME			
Agence de développement et de promotion touristique Estérel Côte d'Azur	COURVOISIER	Régis	
Office du Tourisme de Bagnols	DE COULON	Isabelle	Excusée
Office du Tourisme de Fréjus	COURT GARON	Damien Philippe	Présent.
Office du Tourisme de Mandelieu la Napoule	LE-LAGADEC	Nicole	
Office du Tourisme de Puget-sur-Argens	BOTELLA	Claire	Excusée
Office du Tourisme de Saint-Raphaël	BOUCHON	Magalie	Excusée
Office du Tourisme de Théoule-sur-Mer	BALDINI	Dominique	
ASSOCIATIONS			
Association des amis du parc régional naturel de l'Estérel	FERNEZ	Pierre	Confirmé 
Association pour le développement de l'éducation à l'environnement	CRISPI	Mathieu	Confirmé 
Théoule Esterel randonnées rencontres européennes (TERRE)	PREGLIASCO	Raymond	Confirmé 
CDRP 83	MONTAGNE		Confirmé 
CDRP 83	CONDOURE	Jean Claude	Confirmé 
Collectif Estérel pour Tous / Club Alpin Français	CHABERT	Christian	Confirmé 
Collectif Estérel pour Tous / France Nature Environnement	BIANCHI	Jean-Jacques	Excusé
Fédération des chasseurs 83	MILANELLO	Alain	DALMASSO Christian P. 

Fédération Française de Cyclisme / Omnium Cycliste Raphaëlois	LOPEZ	Michael	Excusé
Fédération Française Équitation	LEYRET	Robert	confirmé présent
Fédération Française Montagne et d'Escalade	ROCA	Philippe	
Les amis de la Corniche d'Or varoise	GOUTARD	Michel	
Rucher école Var-Est et association sanitaire apicole varoise	POUJOL	Jacques	Confirmé Houff
Terre de vie et nature Avenir écologie	LAFFITE SEVETTE	Patrick Christine	Confirmé Christine
Territoires environnement développement durable du var	MARTINOT	Georges	
Var-Est nature	ROMEO	Serge	
REFERENTS COMMUNES			
Commune de Bagnols en Forêt	CLEUZIOU	Olivier	Confirmé Olivier
Commune de Fréjus	LAGUETTE	Eric	Confirmé Excusé
Commune de Mandelieu	RAIMOND	Nathalie	Excusée
Commune de Puget-sur-Argens	MACAGNO	Cyril	Confirmé Présent
Commune de Saint-Raphaël	GERMAIN	Roland	
Commune de Théoule-sur-Mer	RUPRECHT	Philippe	
Commune de Théoule-sur-Mer	SAES	Thierry	

COMPTE-RENDU DE REUNION

Introduction - Présentation de la CFTGE et du projet d'OGS

Nello Broglio, Président du SIPME et Maire des Adrets-de-l'Estérel, remercie les participants de ce Comité de Pilotage et rappelle les enjeux du projet d'Opération Grand Site.

Jean-Pierre Jourtau, Directeur du SIPME, rappelle l'historique et les principes de la démarche d'étude lancée par le SIPME et présente aux participants le bureau d'études retenu dans le cadre de ce marché public, TRACES TPI. Un tour de salle permet aux membres du Comité de Pilotage de se présenter et Fanny Roux, animatrice de la CFTGE au SIPME, rappelle les objectifs ainsi que l'ordre du jour de la réunion.

Elle rappelle ensuite les étapes et les travaux conduits jusqu'alors concernant la Charte forestière (cf. diaporama) et l'étude de fréquentation, notamment en ce qui concerne le travail préalable d'identification des sites d'enquête en face-à-face, des sites de comptage visuels et des emplacements d'éco-compteurs, réalisé avec des représentants d'associations de sports de nature du territoire (randonnée, vélo, équitation, trail, escalade), entre janvier et juin 2016.

Présentation et validation de la méthodologie et des outils de l'étude de fréquentation

Rappel des grandes lignes de l'étude de fréquentation :

- Etude réalisée par un bureau d'études spécialisé, sélectionné dans le cadre d'un appel d'offre avec publicité au niveau national et local. Marché public remporté par TRACES TPI.
- Durée totale de 18 mois : trois mois de travail préparatoire pour l'élaboration des outils d'étude et de la méthodologie, un an de collecte de données quantitatives (enquêtes) et qualitatives (comptage), trois mois de traitement et restitution des données.
- Volet qualitatif, via la réalisation de diverses enquêtes : 1600 enquêtes « visiteur » en face-à-face dans le massif (soit la collecte d'informations sur environ 3500 profils); 1500 questionnaires papiers distribués aux touristes en Offices de Tourisme et chez quatre hébergeurs limitrophes de l'Estérel ; un questionnaire pour les habitants de la région diffusé en ligne ; un questionnaire pour les socioprofessionnels de la région diffusé en ligne ; entretiens avec les responsables des Offices de Tourisme du territoire de la CFTGE, entretiens avec un panel de professionnels du tourisme offrant des services dans l'Estérel, mais aussi entretiens avec des éleveurs/apiculteurs/chasseurs de la zone (réalisation en interne par le SIPME pour ce type d'entretien).
- Volet quantitatif via des comptages visuels réalisés par TRACES Tpi (120 demi-journées réparties sur 12 mois), et des comptages automatiques via le dispositif d'éco-compteurs du SIPME, de l'ONF et du Département des Alpes-Maritimes.
- Périmètre de l'étude : espace naturel forestier et littoral des communes signataires de la CFTGE : Les Adrets-de-l'Estérel, Bagnols-en-Forêt, Fréjus, Mandelieu-la-Napoule, Puget-sur-Argens, Saint-Raphaël, Théoule-sur-Mer.

Julien Farama, du cabinet TRACES Tpi et responsable de l'étude, présente en introduction les grands principes d'une étude de fréquentation en espaces naturels (voir diaporama).

Il présente ensuite la localisation des points d'enquête envisagés, aussi bien pour les enquêtes quantitatives (comptage visuel), que qualitatives (questionnaire en face-à-face dans le massif). A l'unanimité, cette localisation est validée par les membres du Comité de pilotage.

Mme Roux présente le matériel technique de comptage qui a été acquis par le SIPME (éco-compteurs piétons, vélo, voiture) et insiste sur la discrétion nécessaire quant aux lieux d'implantation de ces compteurs. Ce matériel, une fois l'étude de fréquentation terminée, servira à actualiser les données dans le cadre d'un Observatoire de la fréquentation. Les données seront également mutualisées avec l'ONF, qui anime l'Observatoire de la fréquentation en forêt de la région PACA.

Il est demandé par Nello Broglio les raisons pour lesquelles le site du Malpey n'a pas été équipé de compteurs de piétons, alors que la fréquentation y est importante. Il est rappelé par Messieurs Jourtau et Farama que certains sites, après examen, sont trop complexes en termes de fréquentation pour que les compteurs automatiques puissent fournir des données pertinentes. Dans ces cas, des comptages visuels ont été privilégiés. A l'unanimité, la localisation des éco-compteurs du SIPME est approuvée par les membres du Comité de pilotage.

Un participant demande si des applications Smartphones pourraient être proposées aux visiteurs pour suivre leurs pratiques et leur fréquentation du massif. M. Farama indique que certains opérateurs de téléphonie proposent déjà des services de suivi des utilisateurs dans le cadre d'études de fréquentation,

mais que les protocoles ne sont pas encore complètement opérationnels, et qu'il existe des problèmes de couverture réseau dans certains espaces naturels.

M. Farama présente le plan de sondage prévisionnel :

- Un participant demande comment sera traité le public scolaire. M. Farama précise que l'agenda des vacances scolaires n'est pas pris en compte dans l'étude, les comptages et jours d'enquête sur le terrain sont intentionnellement répartis de manière homogène sur le territoire et durant toute l'année de comptage, pour ne pas survaloriser certains publics et certaines périodes. Il rappelle que sur le terrain, un questionnaire spécial groupe sera proposé pour ce type de public. Fanny Roux prend note de la possibilité d'enquêter auprès des établissements scolaires pour connaître leur usage du site, au titre des entretiens conduits avec les guides et prestataires.
- Les périodes de fermeture du massif l'été pour cause de risque incendie seront prises en compte.
- Le calendrier des événements sportifs sera pris en compte dans le plan de sondage : l'information concernant ces événements sera intégrée aux résultats de l'étude. Le calendrier des événements peut être demandé aux Offices du Tourisme.
- Le représentant de l'association Terre de Vie et Nature indique que les associations peuvent aussi se charger de réaliser des enquêtes, il regrette qu'elles n'aient pas été consultées pour se positionner sur la réalisation de l'étude de fréquentation. Les représentants du SIPME répondent que cette étude a fait l'objet d'une publicité au niveau national et local, conformément au Code des Marchés Publics, qui interdit d'ailleurs de fausser les règles de mise en concurrence en avertissant directement certains acteurs plutôt que d'autres. Dans la mesure où cette étude est une étape obligée des projets d'Opération Grand Site, il est nécessaire que sa méthodologie soit inattaquable, et qu'elle soit réalisée par des professionnels experts en la matière. C'est pour cette raison que le SIPME a choisi de passer par une procédure de marché public de publicité de niveau national, et qu'il a sélectionné une entreprise compétente et expérimentée en études de fréquentation réalisées en milieu naturel. Cependant, la participation de bénévoles d'associations pourrait être envisagée pour la réalisation d'actions de comptages visuels complémentaires, dans le cadre de cette étude. Ils devraient alors recevoir une information sur la méthodologie à respecter. Par ailleurs, les associations pourraient être mobilisées pour la réalisation d'autres types d'enquêtes ou d'actions, dans le cadre du futur Observatoire de la fréquentation.

Julien FARAMA présente ensuite l'ensemble des questionnaires utilisés lors de cette enquête. Ces questionnaires font l'objet d'un examen et de corrections ou demandes d'ajouts par les membres du Comité de Pilotage :

- Questionnaire visiteurs en face-à-face :
 - Après débat, il est rappelé que le questionnaire visiteur n'est pas donné aux visiteurs en mains propres, mais qu'il sert de guide à l'enquêteur qui interroge les personnes en face-à-face.
 - Il est demandé si les randonneurs itinérants seront pris en compte : Julien Farama répond par l'affirmative (une question correspond à cette pratique), dans la mesure où ils seront rencontrés sur le terrain.
 - Il est demandé si la durée en minutes est pertinente. Julien Farama répond que si le visiteur est capable de l'indiquer cette donnée sera renseignée.
 - Il est demandé d'intégrer aux questionnaires (« face à face » et questionnaire « habitant ») une question portant sur les outils utilisés par les visiteurs : pour préparer leur sortie, puis durant leur visite. Plusieurs participants et le SIPME souhaitent aussi que l'on demande aux visiteurs quels sont les outils dont ils auraient aimé bénéficier dans les deux cas. TRACES TPI, après échanges, prend en compte cette demande et fera une proposition au SIPME.
- Questionnaire « habitants », en ligne :
 - La nécessité de placer une carte de localisation du périmètre de l'étude en début de questionnaire est rappelée.
 - Le principe de demander le nom des associations est accepté.
 - Il est demandé d'ajouter dans les activités la pêche, la géologique et les sorties faune/flore. Le terme snorkeling est remplacé par PMT (palmes, masque, tuba).

- Le représentant de l'Office de Tourisme de Fréjus demande s'il existe un moyen d'éviter que la même personne remplisse plusieurs fois le questionnaire en ligne. M. Farama indique que le risque est faible concernant ce type de questionnaire, mais que si cela se produisait, il existe la possibilité de bloquer l'adresse IP de la personne.
- Le représentant de la DDT 06 indique que les services de l'Etat peuvent aider à la diffusion du questionnaire en ligne « habitants ».
- Guide d'entretien Office de Tourisme :
 - En question 3, il est demandé que la question soit étendue aux associations, guides et autres usagers du massif.
- Guide d'entretien pour les professionnels du tourisme travaillant dans le massif : pas de remarques particulières.
- Entretiens ciblés pour les autres professionnels travaillant dans le massif : Mme Roux indique qu'elle rencontrera éleveurs, apiculteurs et autres professionnels en 2017, dans le cadre d'entretiens qui serviront à l'étude de fréquentation mais aussi à d'autres actions de la Charte.

Il est demandé au prestataire si les questionnaires seront traduits. En effet, une traduction en langue anglaise est prévue pour les questionnaires en face-à-face ainsi que pour les enquêtes diffusées au sein des organismes partenaires.

Divers

Des représentants d'associations demandent si la réouverture de l'accès des véhicules au massif via Colle Douce est prévue prochainement (les accès aux parkings de cette porte d'entrée du massif avaient été fermés par l'ONF en juin 2016 du fait des problèmes de sécurité causés par la dégradation des routes situées en forêt domaniale). Le SIPME indique qu'une solution a été trouvée et que l'accès sera rétabli d'ici fin octobre, afin notamment de ne pas fausser les résultats de l'étude de fréquentation. Le plan de sondage devra prendre en compte cet aspect, en ne commençant les comptages et enquêtes dans cette zone qu'à partir de janvier 2017.

Des représentants associatifs demandent à connaître le budget global de l'étude de fréquentation. M. Jourtau indique que 100 000 € ont été inscrits au budget du SIPME pour cette opération, qui comprend le volet « étude » et l'acquisition d'éco-compteurs. M. Broglio rappelle que cette phase d'étude est la première étape du projet d'aménagement et d'amélioration de l'accueil du public dans l'Estérel que prévoit la Charte Forestière. Cette phase d'étude fait également partie des premières actions qu'il est demandé de mener dans le cadre d'une Opération Grand Site.

Calendrier prévisionnel

- Septembre 2016 : Finalisation des outils
- Octobre 2016 : lancement des enquêtes et du comptage.
- Avril 2017 : 2^{ème} Comité de Pilotage et présentation du rapport intermédiaire par TRACES Tpi.

Plus d'informations sur la Charte Forestière de Territoire Grand Estérel :

<http://www.charte-forestiere-esterel.com/>